

# APLOMB

Publication de la Fédération des Salariés de la Construction, du Bois et de l'ameublement

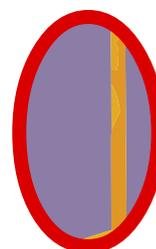
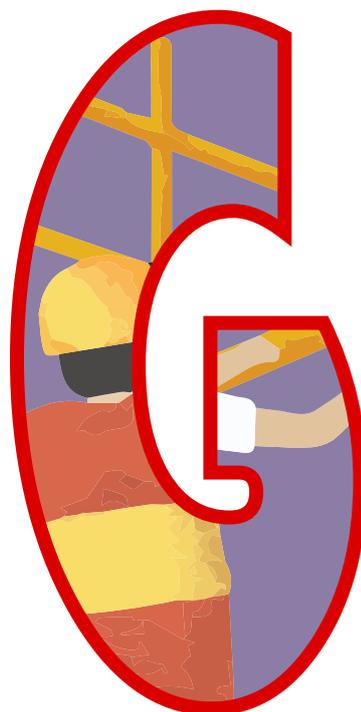
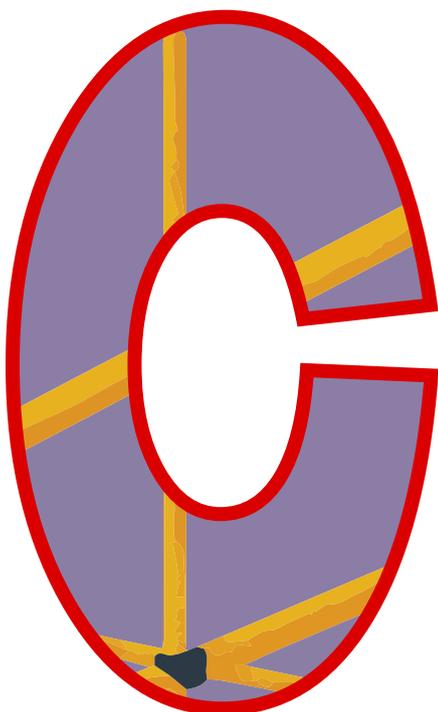
Construction ■ Bois ■ Ameublement



**Elections TPE 2021**  
Entreprises moins de 11 salariés

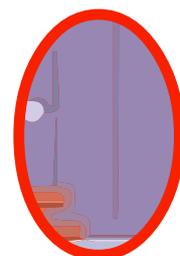
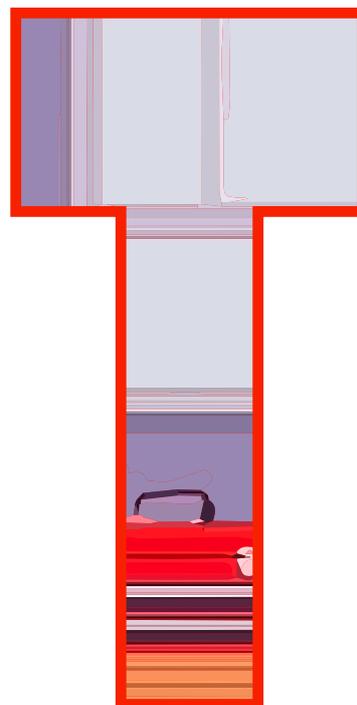
du 22 mars 2021 au 4 avril 2021





## Sommaire

Edito	p. 3
Un candidat témoigne	p. 4-6
Campagne électorale	p. 8-10
Au service des salariés	p. 12



### Fédération Nationale des Salariés

de la **Construction**, du **Bois**  
et de l'**Ameublement** - CGT  
263, rue de Paris, case 413  
93514 - Montreuil Cedex  
Tél. : 01 55 82 85 02  
Fax : 01 48 59 10 37  
[www.construction.cgt.fr](http://www.construction.cgt.fr)

Parution : **décembre 2020**

Directeur de la publication :  
Bruno Cornet

Photos : Olivier LD

Imprimerie :  
Rivet Presse Edition  
24 Rue Claude Henri Gorceix,  
87280 Limoges



# Édito



**Bruno Bothua**  
secrétaire général de la FNSCBA

Les salariés des TPE vont être appelés à s'exprimer en faveur des organisations syndicales de leur choix.

Pour la FNSCBA CGT cela constitue un enjeu majeur.

9 secteurs sont concernés par ces élections :

- Le bâtiment ;
- Les travaux publics ;
- Les carrières et matériaux ;
- La chauffe ;
- Les négoce et matériaux ;
- Le bois ;
- L'ameublement ;
- Les activités connexes, architectes, géomètres...
- La chaux et ciments.

700 000 salariés sont concernés et nous devons tout faire pour un vote massif CGT. Conforter notre place de première organisation c'est agir pour revendiquer l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, revendiquer un SMIC à 1 800 euros sur une base hebdomadaire de 32 heures, sans modulation et sans annualisation, revendiquer une meilleure prévention des risques, une reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé à la retraite dès 55 ans...

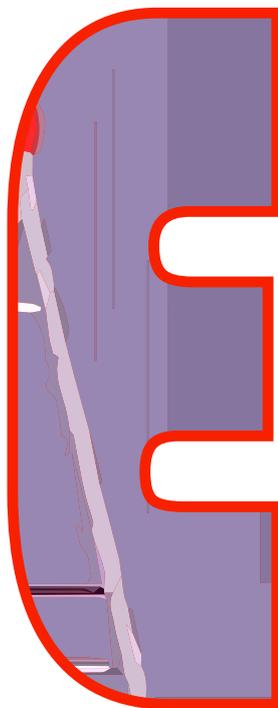
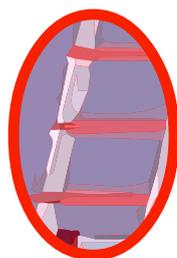
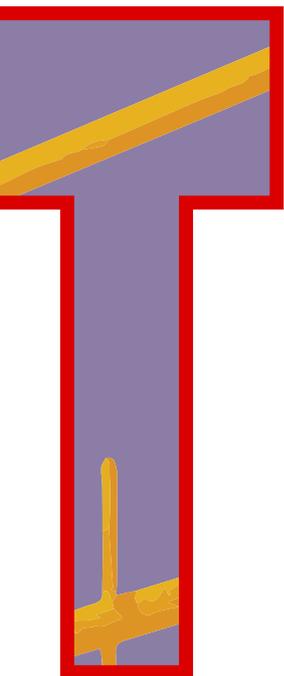
Depuis le début de la crise sanitaire dû à la Covid-19, tous nos secteurs ont continué le travail. Le patronat et le gouvernement ont crié haut et fort que nos métiers étaient essentiels à la Nation.

Il est grand temps qu'ils répondent favorablement aux légitimes revendications portées par la FNSCBA CGT.

La Fédération va mettre à disposition des syndicats et des territoires du matériel en direction des salariés des TPE.

Nous devons tout faire pour un vote massif CGT.

***Ensemble, soyons plus forts !***





**Pierre Mathieu**

Syndiqué au SLCBA du Rhône  
Candidat CGT pour les élections TPE

## Un candidat aux éle

En décembre 2019 lorsqu'un camarade du Comité régional Auvergne Rhône Alpes m'a proposé d'être candidat CGT pour les élections dans les très petites entreprises, j'ai tout de suite accepté.

Travaillant depuis plus de 11 ans dans une TPE du bâtiment et syndiqué au Syndicat local CGT de la construction du bois et de l'ameublement du Rhône, les problématiques spécifiques de ce secteur étaient déjà au cœur de mon investissement syndical.

Dans le bâtiment les travailleur-euse-s des TPE représentent 60 % de l'ensemble des actifs. En s'emparant du sujet de ces élections, nous abordons en réalité la question de la représentation et de l'organisation des travailleur-euses des TPE dans nos syndicats.

Nous touchons là à un enjeu essentiel pour notre confédération.

Quotidiennement les discours des grands médias, du patronat et du gouvernement nous rabâchent qu'il existerait un monde à part sur le marché du travail, un monde vertueux et familial de petites entreprises artisanales où les travailleur-euse-s n'auraient pas le souci de voir leurs droits bafoués par des patrons « indépendants » et « paternalistes. »

Nous partageons une partie de ce constat : en effet travailler dans une TPE comporte de nombreuses spécificités.

Par exemple, nous sommes en moyenne moins bien payés que dans les grandes entreprises. Notre temps de travail hebdomadaire est plus important, nous sommes plus soumis aux temps partiels et aux CDD.

De plus, dans les TPE nous n'avons pas de représentants du personnel, pas de filtre entre l'employeur et les manquements auxquels nous sommes confrontés.

Sur les chantiers faire respecter ses droits premiers, celui d'être payé à temps, de se faire rémunérer ses heures supplémentaires, d'avoir une mutuelle, de faire respecter le barème des salaires conventionnel et des Indemnités de déplacements, de travailler dans des conditions de sécurité acceptables, constituent bien souvent un parcours du combattant, que seul les plus chanceux et les plus déterminés arrivent à obtenir.

**Pour les autres, la grande majorité, c'est l'isolement, la débrouille individuelle et bien souvent le renoncement face à l'employeur.**

**Dès lors il s'agit d'affirmer et de convaincre que l'organisation collective des travailleurs et travailleuses ainsi que l'outil syndical, sont nos seules armes pour lutter, pour créer un rapport de force qui nous permette de faire respecter nos droits et d'en gagner de nouveaux.**

La tenue des élections TPE du 22 mars au 4 avril prochain est une première étape sur ce chemin.

En effet, ces élections sont un outil pour rappeler que les travailleur-euses des TPE ne sont pas invisibles et la campagne est une excellente opportunité d'aller à leur rencontre.

Dans le bâtiment mais aussi dans les autres secteurs, ces élections sont pour la plupart des salarié-e-s encore incon-

gues. Les Informer et leur donner la parole doivent être nos premiers objectifs. Pour les travailleuses et travailleurs des TPE, voter c'est donner un mandat à des collègues issues également des TPE pour les représenter dans les CPRIA (commission paritaire régionale interprofessionnelle de l'artisanat). Voter CGT, c'est s'assurer

*Pierre a 32 ans  
militant CGT  
Ouvrier démolisseur  
dans une TPE  
depuis 11 ans*

# ctions TPE témoigne

que des personnes qui vivent les mêmes difficultés porteront leur voix et travailleront avec elles/eux pour construire leurs revendications.

Ces commissions ont des missions larges : elles traitent les questions de prévention des conflits, de formation professionnelle, de qualité de vie au travail... Elles doivent également permettre de faciliter l'accès aux activités sociales, culturelles et sportives.

**Il s'agit alors pour les élu.e.s CGT de batailler dans ces commissions pour imposer de nouveaux droits, obtenir plus de moyens et, plus de capacité d'intervention.** Faire en sorte que ces instances soient de véritables outils pour améliorer l'information des salariés, leurs conditions de travail et leurs droits à la formation.

Voter et élire des représentants CGT c'est donc nécessaire, c'est une première étape, une première manière d'être représenté. C'est affirmer que nous avons conscience de nos intérêts spécifiques en tant que travailleur-euse des TPE, que notre voix compte et que nous ne sommes pas seuls et isolés.

Il nous faut bien sûr également travailler à l'amélioration de cette instance pour qu'elle soit plus proche de nos réalités. Les élus au CPRIA ne disposent que de très peu de temps pour effectuer leur mandat qui couvre de surcroît de grands territoires. Pour une meilleure représentation il nous faudra rappeler que nous avons besoin d'aller sur le terrain et de rencontrer les travailleur-euse-s des TPE autres que celles où nous travaillons. Il nous faudra conquérir des moyens.

Dans les plus grandes entreprises, il y a des élus et représentants syndicaux lo-

caux que les travailleurs-euses côtoient quotidiennement. Leur travail et leur aide sont directement palpables, les informations sont beaucoup plus faciles à obtenir.

Dans une TPE il n'y a rien de tout cela. Le CPRIA semble encore malheureusement trop lointain.

**Notre besoin de parfaire la représentation des salarié.e.s a été mis en évidence avec l'apparition du Covid-19.**

En effet, si les entreprises avec des élus ont eu la possibilité de lutter dans la difficulté pour la santé et la sécurité des salariés, en utilisant notamment le droit d'alerte et le droit de retrait, il n'en a pas été de même pour les travailleurs-euses des TPE.

La plupart des chantiers ont bel et bien fermé le 13 mars, mais très rapidement les actifs des TPE ont été contraints de retourner travailler. S'il était impossible pour les grands chantiers de redémarrer sans protocole sanitaire, les chantiers des TPE, plus petits, chez des particuliers notamment, dans les étages des immeubles, dans des zones parfois reculées, ont de faits repris massivement.

Pendant que notre fédération luttait farouchement pour préserver la santé et la vie de tous, nous tentions à notre échelle d'informer les travailleurs-euses des TPE contraints de retourner travailler.

Pour celles et ceux renvoyés sur les chantiers ce fut bien souvent le flou et l'exploitation la plus totale. Quotidiennement des dizaines de travailleurs-euses nous contactaient totalement déboussolés et reprenaient le travail dans des conditions dangereuses pour leur santé. Certain.e.s se voyaient obligé.e.s de poser tous les CP ! D'autres travaillaient alors qu'ils étaient au chômage partiel.

Nous touchons ici un sujet essentiel. Au-delà des élections, le premier intérêt d'être syndiqué à la CGT pour un travailleur-euse des TPE c'est de connaître ses droits et donc de pouvoir se défendre au quotidien mais aussi dans toutes les situations de crise.

**Être syndiqué à la CGT quand on est travailleur-euse dans une TPE c'est aussi prendre conscience que nous sommes partie intégrante de notre branche professionnelle et que nous ne sommes pas un secteur à part. C'est un moyen pour sortir de l'isolement, pour se reconnecter avec son métier, son savoir-faire et ses collègues.**

Cette réalité devient concrète quand nous abordons la question de notre convention collective qui est la meilleure illustration que la CGT se construit avec l'ensemble des travailleurs.

Dès que nous parlons avec nos collègues congés payés, mutuelle, salaires collectifs, indemnités de petit déplacement c'est-à-dire le panier, l'indemnité de trajet, indemnité de transport, l'intérêt est immédiat :

- Ton salaire minimum qui correspond à ta qualification professionnelle, c'est ta Convention collective !
- Ton régime spécifique de congé payé et ses 30 % de majoration, c'est ta Convention collective !
- Ton adhésion à pro BTP, c'est ta Convention collective !
- Et qui a obtenu cette Convention ? La CGT !
- Comment ? Par la lutte !

En redonnant une dimension collective à ces questions, nous recréons une communauté d'intérêt, Nous déployons notre dignité de travailleur-euses, ciment d'une action syndicale efficace.



***toutes ces conquêtes sont constamment remises en cause par le patronat. Les minima salariaux et les indemnités de déplacement sont renégociés chaque année au niveau des régions***

***Comment-devons nous aborder dans nos syndicats et nos fédérations ces évolutions ?  
Quelle organisation pour les travailleurs et travailleuses isolés et notamment des TPE ?  
Quels moyens pour militer ?***

En diffusant les grilles de salaires et d'indemnités de déplacement non seulement vous informez sur une réalité qui est souvent méconnue mais surtout l'intérêt du syndicat devient évident et concret.

L'une des clés est de faire comprendre que toutes ces conquêtes sont constamment remises en cause par le patronat et que les minima salariaux et indemnités de déplacement sont renégociés chaque année au niveau des régions. Et qui dit négociation dit rapport de force. Comment négocier sans troupe prête à lutter pour ses intérêts. Les patrons connaissent très bien le faible taux de syndicalisation des salariés des TPE et c'est la porte ouverte à tous les abus.

Être syndiqué quand on travaille dans une TPE devient alors une possibilité de peser dans ce rapport de force. C'est un réel moyen de devenir une force collective vivante et dynamique.

**Enfin nous devons nous poser la question de la place des travailleurs-euses des TPE dans la CGT.**

Les syndicats locaux de notre fédération sont de formidables outils pour les rassembler et les organiser mais il faut aller plus loin. Être syndiqué à la CGT doit permettre de se former en tant que militant.

Syndicalement, la question de la formation pour les travailleurs et travailleuses des TPE est trop souvent inexistante. Leur situation est régulièrement ignorée et le patronat s'en frotte les mains. Sans personne pour les armer, il peut facilement les maîtriser.

Une des difficultés rencontrées est la quasi-impossibilité d'aller dire à son patron, lorsque vous n'avez pas de représentant.e.s, que vous voulez participer à une formation CGT. Pas besoin de demander une autorisation d'absence, at-

tendez simplement votre licenciement.

Il s'agit alors de multiplier les initiatives locales, dans les Union Locale notamment, en mettant en place des formations à des horaires accessibles pour les travailleur-euse-s des TPE le soir, ou le week-end afin de les outiller dans les luttes qu'ils/elles ont à mener.

Être travailleur ou travailleuse d'une TPE ne doit pas vouloir dire être invisible aux yeux de l'organisation et l'ensemble des instances doivent prendre en compte la spécificité des conditions de travail et d'investissement possible des travailleurs des TPE dans le syndicat.

Et n'hésitons pas à aller encore plus loin. Ces élections doivent nous inviter à nous demander comment sortir de la logique de campagne et de mobilisation une fois tous les 4 ans.

Les questions que soulève la syndicalisation des travailleurs et travailleuses des TPE sont bien plus vastes et posent en réalité la question de l'organisation de tous les travailleurs-euses s isolés-es.

Le marché du travail évolue, se fragmente, se précarise. Une carrière en CDI à plein temps dans une même entreprise n'est même plus envisagée par les nouvelles générations.

Aussi comment devons-nous aborder dans nos syndicats et nos fédérations toutes ces évolutions ? Quelle organisation pour les travailleurs et travailleuses isolés et notamment des TPE ? Quels moyens pour militer ?

Des pistes ont été évoquées ici. Beaucoup de travail est déjà fait sur tout le territoire, mais c'est en continuant d'approfondir ces problématiques et en y répondant collectivement, que nous serons demain en mesure de construire une CGT plus forte capable de mener des offensives pour imposer plus d'égalité et de justice sociale.

# Le 100% santé dentaire, des soins pour tous 100% pris en charge

Les français renoncent trop souvent à des soins pour raison financière.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les assurés peuvent bénéficier des soins dentaires 100% pris en charge par la Sécurité sociale et les complémentaires santé.

## 100 % Dentaire

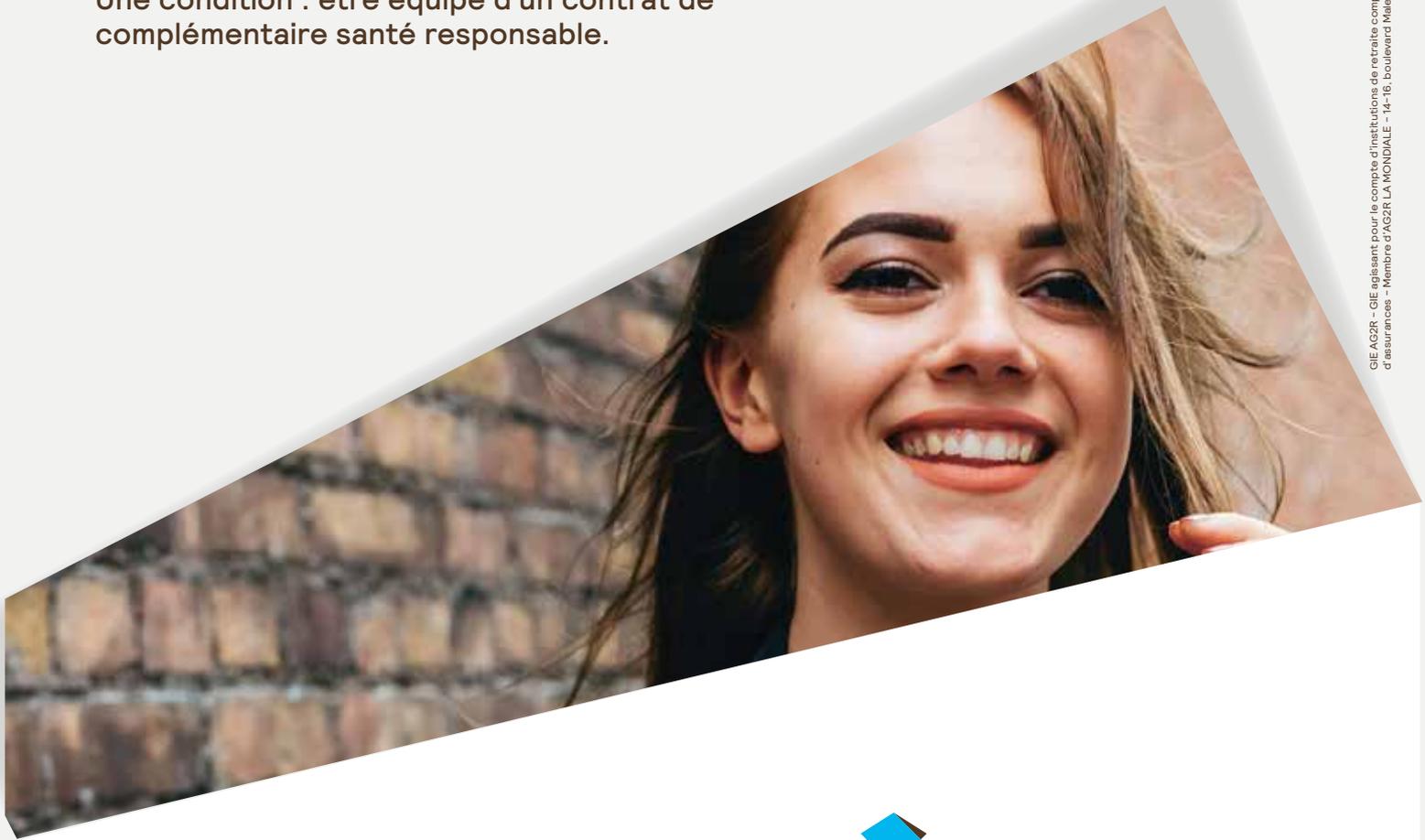
- Des prothèses de qualité,
- Des prothèses esthétiques,
- Céramique = 100 % remboursées sur les dents du sourire.

Obligation pour les professionnels de santé de proposer des devis pour des équipements sans reste à charge.

Une condition : être équipé d'un contrat de complémentaire santé responsable.

Aucune contrainte !  
Votre contrat de complémentaire santé vous permet d'accéder à des offres avec reste à charge.

Pour plus d'informations :  
<https://www.ag2ramondiale.fr/sante-prevoyance/mutuelle-sante/qu-est-ce-que-le-100-sante>



**AG2R LA MONDIALE**  
Prendre la main  
sur demain

# Campagne de conquête éle



**Yves Gauby**  
secrétaire fédéral

Notre fédération se place en ordre de bataille sur des enjeux de représentativité qui impactent des millions de salariés dont 4,6 millions de salariés des TPE.

Cette campagne électorale doit permettre à nos syndicats et relais fédéraux de ne plus subir le cycle électoral mais d'intégrer celui-ci ainsi que l'ensemble des domaines couverts par la vie syndicale (plans de visites, cibler des syndicats, syndicalisation/déploiement et qualité de vie syndicale) dans la vie de nos URCBA, USCBA, et du syndicat aux structures territoriales.

Tenir compte des réalités des relais fédéraux avec la volonté de s'inscrire dans les résolutions sur les enjeux de la vie syndicale, est essentiel.

## Une campagne de conquête électorale sur 2 axes

- **Renforcer** le vote CGT « là où nous sommes présents »
- **Planter** la CGT et gagner le vote CGT « là où nous sommes absents »

L'objectif de cette campagne n'est pas d'apporter un travail supplémentaire à nos relais mais bien de réfléchir collectivement sur le besoin de travailler autrement à partir d'un dispositif organisé associant :

- Des outils opérationnels permettant d'anticiper, planifier et cibler notre intervention.
- Une démarche permettant de retrouver des pratiques de campagne pour renforcer le vote CGT là où nous sommes présents de construire une dynamique de campagne pour planter la CGT et gagner le vote CGT là où nous sommes absents.

Bien entendu, notre fédération n'a pas vocation à faire à la place des relais mais bien de faire vivre cette campagne de conquête électorale au plus proche des réalités de chaque organisation.

Là où nous sommes présents Retrouver des pratiques de campagnes pour renforcer le vote CGT

## Anticipation des élections et appropriation des enjeux

Par l'état des lieux permettant la connaissance et l'analyse des résultats du dernier scrutin, les relais fédéraux doivent pouvoir s'approprier les enjeux des élections de nos syndicats tels que :

- Participation
- Présence syndicale
- ICT au travers du volume et du résultat au sein du 2<sup>ème</sup> et du 3<sup>ème</sup> collège.
- Coopération entre Territoire et profession : un point d'appui pour guider notre stratégie

Ainsi, nos relais vont pouvoir cibler, prioriser au regard des enjeux la pertinence de l'approche.

- **Taille d'entreprise** : un choix déterminant pour gagner en efficacité quand près de 90 % des inscrits se situent dans les entreprises de plus de 100 et de 50 à 100.
- **Présence syndicale** et carences : un point déterminant pour mesurer les marges de manœuvre d'implantation syndicale.
- **Participation** : un point déterminant pour mesurer l'audience syndicale en présence.
- **ICT ou 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> collège**, point qui va guider notre stratégie de campagne.
- **Sociologie du secteur** : un secteur féminisé pourra guider notre stratégie de campagne.

# ctorale et de syndicalisation



**Mathieu Dougoud**  
secrétaire fédéral

***Une rencontre relais et Syndicats dans une dynamique de construction à souligner car ce genre de rencontre ne se produit actuellement que dans le règlement des situations difficiles.***

- **Territoire** FD un point qui va guider notre stratégie de coopération.

Ainsi, avec l'anticipation des élections par un calendrier, nos relais auront connaissance de l'échéance électorale de l'ensemble des entreprises de leur territoire et pourront anticiper les élections 6 mois à 1 an avant et ne plus subir les protocoles d'accords préélectoraux.

À partir d'une approche planifiée, ciblée et argumentée, nos relais auront la capacité de construire les coopérations les plus pertinentes et efficaces pour implanter la CGT et gagner le vote CGT dans les cibles.

***Les Unions Locales aideront par leur connaissance du territoire par :***

- Syndiqués pouvant connaître dans leur entourage des salariés de la cible,
- Syndiqué isolé de la cible dans CoGi-Tiel,
- Organiser les syndiqués isolés avec l'aide de l'UL en syndicats d'entreprises partout où cela est possible, sinon les orienter vers nos Syndicats Locaux Construction du Bois et de l'Ameublement,
- Salarié ayant fréquenté la permanence juridique,
- Connaissance des entreprises et leur activité,
- Connaissance des syndicats du territoire,
- La syndicalisation et le renforcement doivent être une de nos priorités.

Ces salariés ne sont pas organisés, c'est à nous de nous adapter à leurs particularités et non le contraire, pour qu'ils prennent toute leur place dans la CGT.

## **Rencontre du syndicat**

Au travers de la connaissance de l'échéance et l'appui d'une campagne Fédérale aux enjeux pour toute la CGT, les relais (URCBA, USCBA) rencontrent le syndicat pour l'aider et l'outiller dans la campagne à venir.

Une rencontre de nos relais avec nos syndicats menés dans des conditions des plus favorables autour d'élections qui intéressent le syndicat et d'éléments de connaissance qui apportent une crédibilité à l'organisation.

***Une approche planifiée qui s'inscrit dans la durée avec la construction de la campagne***

Cet ensemble d'éléments apporte à nos relais la possibilité de retisser des liens avec le syndicat et des coopérations fortes entre les structures territoriales. Notre fédération considère qu'un dispositif de plan de visites des relais et syndicats en lien avec les structures interprofessionnelles devra constituer un véritable point d'appui dans le lancement de cette démarche.

Une rencontre relais et Syndicats dans une dynamique de construction à souligner car ce genre de rencontre ne se produit actuellement que dans le règlement des situations difficiles.

***Une campagne pour gagner et réintroduire une culture d'organisation***

Une coopération qui va permettre de se retrouver dans les structures, avec des relais fédéraux, UD et UL qui vont apporter une expérience et un soutien concret, en faisant de part et d'autre vivre la campagne dans le territoire et renforcer son contenu professionnel.

**La campagne pour gagner les élections TPE : une priorité collective pour toutes les structures de la fédération**

**Un module de formation étayé par la communication d'un guide pour outiller nos relais URCBA et USCBA et les syndicats dans la réappropriation de pratiques syndicales électorales**

Une perspective d'autant plus pertinente pour nos relais, que pour parvenir à la finalité des résultats électoraux, la campagne s'appuie sur la réappropriation d'une démarche et de pratiques.

En effet, une campagne est un moment qui favorise le contact avec les salariés et qui constitue un carrefour de repères de toutes les dimensions de la vie syndicale.

**Gagner une élection c'est :**

**Soumettre au vote démocratique** notre démarche et nos ambitions revendicatives,

Au travers du score, des élus, du temps syndical, des droits, des missions, des attributions obtenues, **acquérir les points d'appui** pour permettre au syndicat de construire le rapport de force nécessaire pour gagner.

**Convaincre et mobiliser** les salariés au vote CGT pour gagner les élections.

**Une démarche revendicative CGT** à part entière avec un syndicat partant de l'expression des besoins et des réalités des salariés (service par service, catégorie par catégorie), élaborant une plateforme revendicative de campagne et allant convaincre et mobiliser les salariés au vote CGT dans les urnes.

Une démarche CGT qui s'appuie sur sa force organisée avec **des syndiqués auteurs, acteurs, décideurs** en étant investis,

**Recueillir l'expression des besoins** des salariés au plus près du poste de travail, pour élaborer la plateforme revendicative de campagne,

**Développer la bataille d'idée** sur ce contenu au plus près des salariés afin de les convaincre et mobiliser au vote CGT. Un nombre de syndiqués qui devient un enjeu capital pour gagner en efficacité.

Un constat qui redonne du sens aux notions de syndicalisation et de déploiement pour renforcer la démarche CGT pour gagner.

Des pratiques de communication en termes de contenu et de diffusion, avec des tracts et des tournées de chantiers, d'ateliers, de bureaux etc., pour chaque service, chaque catégorie...

Une démarche encadrée par une négociation et des règles qui nécessite des connaissances du syndicat (statut, listes équilibrées, PV etc.)

Une campagne menée et animée autour de cette démarche, c'est l'appropriation des réelles pratiques au sein du syndicat et une véritable formation « action » pour l'émergence de dirigeants.

Il existe un fort potentiel de renforcement. Pour le secteur Vie Syndicale, il faut :

- **Bâtir** un plan de travail durable de syndicalisation dans les entreprises à partir des résultats des élections professionnelles ;
- **Organiser** des assemblées générales de syndicats au minimum une fois par an ;
- En faire une **priorité collective** et instaurer une dynamique ;
- **Renforcer** le lien entre la revendication et la syndicalisation ;
- **Mettre à disposition** un matériel de renforcement ;
- **Améliorer notre approche** vis-à-vis des salariés ETAM et Cadres,
- **Assurer la continuité syndicale** auprès des futurs retraités en travaillant en amont les questions de la retraite.

**Des outils pour animer la démarche de campagne au plus près**

Un module de formation étayé par la communication d'un guide devra permettre d'outiller nos relais URCBA et USCBA dans la démarche et les syndicats dans la réappropriation de pratique syndicale électorale.

Dans l'esprit de cette campagne électorale et de syndicalisation fédérale permanente, ainsi qu'au travers des différents chantiers de la vie syndicale, permettra aux relais de s'inscrire et de se mobiliser de manière encore plus réactive et efficace dans les dispositifs confédéraux spécifiques du temps fort d'un cycle, comme par exemple les élections TPE.

La fédération se tient à disposition des relais URCBA et USCBA pour les aider à mettre en œuvre cette campagne électorale et de syndicalisation.



# RESSOURCER LE MONDE

Sur les cinq continents, Veolia développe l'accès aux ressources, les préserve et les renouvelle. En concevant et déployant des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, nous contribuons à ressourcer le monde. Découvrez comment sur [veolia.com](http://veolia.com)

Ressourcer le monde





**José Balboa**  
secrétaire général du SPCBA

## Au service des travailleurs

Le syndicat parisien de la construction du bois et de l'ameublement (SPCBA) tient ses permanences du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures sur rendez-vous et de 14 heures à 17 heures une permanence ouverte aux travailleurs de la construction sans rendez-vous.

Ajoutons que cette permanence joue un rôle beaucoup plus important que la simple réception de travailleurs isolés :

- Placement de cartes et timbres ;
- Renseignements, informations etc. tant sur des plans juridiques que syndicaux (réunions, stages, manifestation).

Bénéficient de cette permanence non seulement les travailleurs ressortissants du SPCBA, mais aussi ceux de syndicats d'entreprises, ainsi que les travailleurs de toute la région île-de-France (cette dernière remarque tient au caractère itinérant des chantiers).

Un grand nombre de nos adhérents sont issus de l'immigration, parfois avec des problèmes autres que ceux du droit du travail, mais avec difficultés à lire et à écrire. Il faut aussi leur résoudre ces problèmes, le syndicat parfois fait le couteau suisse.

Les problèmes les plus fréquents entre autres exposés par les travailleurs lors de passage à la permanence son surtout le non-respect de dispositions conventionnelles, en effet, des irrégularités apparaissent sur les fiches de paye :

- L'absence de la catégorie professionnelle et le coefficient ;
- Le non-respect du salaire minimum ;
- Le non-paiement des indemnités de petit déplacement (I.P.D) : indemnité de transport remboursé aux frais réels en région parisienne ;
- Le non-paiement des indemnités de trajet ;
- Le même pour l'indemnité de panier ;
- Le non-respect de ses obligations auprès de la caisse de congés payés.

Mieux encore, pour opposer les uns contre autres, une autre méthode pour diviser et mieux régner : ils jouent sur la

prime personnalisée ou individuelle.

Une prime qui n'entre pas dans un taux horaire, que l'on n'accorde pas à tous les salariés mais qui est propre à un individu en fonction d'un critère qui lui est personnel.

Ainsi, un salarié exécutant un travail dans un temps limité peut se voir octroyer une prime. Un autre salarié, sur le même chantier ou ailleurs exécutant le même travail dans le même temps, avec le même soin, peut ne pas percevoir cette prime.

C'est ainsi que des primes sont accordées à certains compagnons, alors que d'autres sur le même chantier se les voient refusées même en les réclamant. Ces primes n'étant ni fixes ni constantes peuvent être supprimées à tout moment. Elles représentent un moyen de pression sur les salariés. Pour cette raison nous déconseillons formellement de se battre pour obtenir ce type de prime.

Seuls les salaires au taux horaire fixe représentant une garantie, car ils ne peuvent être diminués et donnent une rémunération juste en fonction du temps passé au travail.

Mais une fois qu'on a constaté tout ça ! Conscient de la malhonnêteté de certains employeurs, conscient qu'il y a des employeurs voyous,

### Qu'est-ce qu'on fait ?

- Mobilisons-nous pour ces élections dans les TPE du 22 mars au 4 avril 2021.
- Pour que cela change appelons massivement au vote CGT.
- En parlant autour de soi pour le vote.
- L'appel à la syndicalisation.

Pour « **se défendre, c'est d'abord se syndiquer** ».

Pour pouvoir continuer à vous aider, vous conseiller et vous défendre, il nous faut une grande CGT combative, solidaire et prospère.

« *Il nous faut apprendre à lutter tous ensemble comme des frères. Autrement nous allons périr tous ensemble comme des idiots* » (Martins Luther King)

**SE DÉFENDRE  
C'EST D'ABORD  
SE SYNDIQUER**